

**ASSOCIATION ARPEGES
- OPÉRATION MÉCÉNAT -
410 RUE LEMONNIER
76480 ANNEVILLE AMBOURVILLE**

PROGRAMMATION 2014

7 Décembre 2013

Concert dans le cadre de « Rouen Givrée »

22 janvier 2014

Spectacle EHPAD Jean Ferrat à Canteleu

15 février 2014

Spectacle à l'Oreille qui Traîne

22 mars 2014

**Concert au profit de RETINA, Salle Sainte
Croix des Pelletiers à Rouen**

12 et 13 avril 2014

**Répétitions et concert à Anneville-
Ambourville**

1er au 3 mai 2014

Tournée en Belgique (3 jours)

21 juin 2014

**Concert dans le cadre de la Fête de la
Musique**

6 juillet 2014

Concert dans le cadre de « Voix et Chemins »

Et bien d'autres dates encore...

ASSOCIATION ARPEGES

410, rue Lemonnier 76480 Anneville Ambourville

Téléphone : 09 53 06 52 31

accueil@arpeges.org - www.arpeges.org

n° SIRET : 422 089 631 00010 - Code APE : 8559 B

Association reconnue d'Intérêt Général

Création : 18/01/1997 & Parution au Journal Officiel : 19/02/1997

Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports : 76 J 03 011

Agrément du Ministère de l'Éducation Nationale

Président : Bruno PARMENTIER-BERNAGE

Secrétaire : Florence COMPERE & Trésorier : Véronique PIMONT



Avec le soutien du Conseil Général de la Seine Maritime et de la Ville de Rouen

Devenez mécène



du chœur CYLLENE

Le chœur en mouvement de l'agglomération rouennaise

ASSOCIATION ARPEGES

L'association Arpèges a pour mission de favoriser la création, la production et la diffusion de la musique sous toutes ses formes auprès des enfants et des adolescents.



Le chœur Cyllène regroupe à Rouen 28 jeunes garçons et filles tous âgés de 10 à 17 ans, tous originaires des communes de la CREA.



Il permet à ces jeunes, aimant le chant et possédant une voix juste, d'accéder à un univers culturel riche tout en maîtrisant une technique chorale.

Le **chœur Cyllène** travaille un vaste répertoire afin de donner **plus de 15 concerts, y compris caritatifs, dans l'année et assure une tournée tous les ans en France, Belgique, Royaume Uni ou Pays-Bas...**

Pourquoi choisir CYLLÈNE ?

- Pour doter votre région d'un chœur d'enfants d'excellence unique,
- Pour ouvrir aux enfants les portes du chant choral et de la culture musicale « en mouvement »,
- Pour affirmer votre intérêt pour l'environnement culturel et vous permettre d'apparaître là où le public ne vous attend pas,
- Pour enrichir votre image en vous associant à une cause d'intérêt général, gratifiante et dynamique,
-tout en permettant à votre entreprise une déduction fiscale de 60% du montant de votre engagement.



Quel soutien ?

Une aide financière

Pour se développer et rayonner comme il le souhaite en 2014, le chœur a besoin de mettre en place des moyens supplémentaires pour organiser et financer :

- Un stage d'été 2014
- Des master-Class en technique vocale et en Scénographie
- Un pianiste-accompagnateur pour l'année 2014



- La tournée annuelle du **chœur Cyllène** (France et/ou étranger)
- Des sessions d'accompagnement d'artistes sur scène (Pierre PERRET...)

Une aide matérielle pourquoi pas ?...

Le mécénat, dans le cas d'une entreprise, peut prendre une autre forme, en nature par exemple :

fourniture de marchandises (vêtements, matériel...), exécution de prestations de services (impressions, reproduction de documents, prise en charge de transport ou d'hébergement pour les déplacements...)

Toutes ces aides matérielles peuvent être considérées comme du mécénat d'entreprise et ouvrir les droits à la réduction d'impôts sur la société.

Renseignez-vous auprès de nous !

Nous sommes mécènes du Chœur Cyllène en 2014

Cachet de l'entreprise

Nom

Adresse

Adresse électronique (envoi du reçu par mail possible)

Adresse du site Internet

Oui, nous soutenons le **Chœur Cyllène**.
Ci-joint un chèque, à l'ordre de l'association Arpèges, d'un montant TTC de :



- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 500.00 € | <input type="checkbox"/> 1500.00 € |
| <input type="checkbox"/> 800.00 € | <input type="checkbox"/> 2 000.00 € |
| <input type="checkbox"/> 1200.00 € | <input type="checkbox"/>€ |

Un reçu fiscal du montant de ce don nous parviendra dès réception de ce bulletin de soutien par l'association.

À..... le.....

Signature